



DECLARATION COMMUNE CHSCT du 05/11/2015

Mr Le Président, Mrs Les Directeurs,

Le 13 octobre, un Comité Technique Ministériel s'est tenu à Bercy.

Les Ministres présents ont présenté les différentes mesures caractérisant le budget 2016, à savoir :

- * 2689 emplois supprimés pour le Ministère des Finances et des Comptes Publics et au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Pour rappel, nous en sommes à près de 40 000 emplois supprimés en 15 ans !
- * Une baisse d'environ 4% des crédits de fonctionnement, concentrés sur les achats et la politique immobilière.
- * L'absence d'annonce concernant l'évolution du futur plan ministériel de qualification pour 2016.
- * L'amputation de 12 millions d'euros du budget de l'action sociale pour 2016, une première depuis 1989...
- * S'ajoutent à ces décisions la mise en œuvre rapide de la retenue à la source et l'obligation de la télédéclaration.

Depuis des mois, le dialogue social ne cesse d'être bafoué, autant au niveau national qu'au niveau local. Nous sommes parvenus à l'extrême limite de ce qu'est une démocratie sociale ! Le dialogue social s'apparente plus que jamais à un monologue.

Au niveau national, le Premier Ministre montre l'exemple en passant en force sur le projet PPCR.

Au niveau local, vous ne tenez pratiquement jamais compte de l'avis formulé par les organisations syndicales dans les différentes instances que vous présidez.

En 2016, notre Ministère devient le plus important contributeur en y supprimant 2546 emplois.

Mr Le Président, il vous faudra attendre quel événement pour vous rendre compte que vos effectifs ne sont plus à même d'effectuer les missions de façon optimale ? Ces suppressions d'emplois ont un impact sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail des agents, situation inacceptable que nous dénonçons à chaque CHSCT. D'ailleurs, les rapports annuels des médecins de prévention et des inspecteurs hygiène et sécurité dénoncent le haut niveau de la souffrance au travail à tous les niveaux de la hiérarchie dans les Ministères Economiques et Financiers.

Restructurations et suppressions des services, suppressions d'emplois, suppressions de crédits, suppressions de promotions internes, gel de la valeur du point d'indice, baisse du budget de l'action sociale : vous comprendrez que les agents peuvent avoir une motivation en berne et une colère de plus en plus forte.

Ne doutez pas que cette colère s'exprimera un jour ou l'autre.

Les 3 Fédérations FO, SOLIDAIRES et CGT, tiennent à rappeler que la prévention des Risques Psycho Sociaux et de la souffrance au travail passe par :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires.
- Des moyens supplémentaires pour les acteurs de prévention et pour les CHSCT.
- L'entretien des bâtiments.
- Des surfaces de travail suffisantes pour chaque agent.
- L'éradication globale de l'amiante dans tous les bâtiments.
- De véritables études d'impact en amont des projets de réorganisations.

Face à une situation sociale que nous déplorons, les délégués CHSCT des 3 organisations syndicales ne participeront pas à ce CHSCT.